



Le Réveil Syndicaliste

RÉDACTION & ADMINISTRATION
Rue Arsène-Leloup
NANTES

Abonnement Annuel : 1 fr. 75



L'émancipation
des Travailleurs
sera l'œuvre
des Travailleurs
eux-mêmes

Organe Officiel des Syndicats Ouvriers de Nantes et de la Région

(Rédigé et composé exclusivement
par des Camarades syndiqués)

TÉLÉPHONE 5.88

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

La C. G. T. réclame la stabilisation du franc

L'Union des Syndicats Confédérés de Nantes, s'associant au manifeste de la Confédération Générale du Travail, croit nécessaire d'en publier les parties essentielles.

Par les décisions de ses Congrès et Comités Nationaux, par ses récents manifestes, la C. G. T. a formulé en toutes circonstances les considérations et les principes qui guident l'action ouvrière dans la crise ouvrière présente.

Nous croyons toutefois qu'il est de notre devoir d'attirer l'attention des organisations sur la situation actuelle et de les inviter à manifester clairement la volonté des travailleurs.

Il ne s'agit plus maintenant d'une simple dépréciation nouvelle du franc, dont il serait possible de s'accommoder, comme de celles qui se sont déjà produites. En réalité, tout indique que les événements seront décisifs : ou bien il y aura redressement effectif, ou bien se produira la course à la catastrophe monétaire.

Nous insistons sur ce point que s'il n'est pas porté remède effectif à la crise actuelle, cela entraînera l'impossibilité ultérieure à améliorer la situation. **Dans ce cas, le pays passera par les stades qu'ont déjà connus les nations de l'Europe centrale et orientale, avec toutes leurs répercussions néfastes pour la classe ouvrière.**

Les faits récents montrent que la plus détestable propagande peut être favorisée par de nouvelles dévalorisations de la monnaie, donc par de nouvelles hausses des prix rendant plus difficile encore la situation des travailleurs, avilissant leurs conditions d'existence.

L'idée du salaire-or est un dangereux mirage, l'expérience de l'étranger l'a montré.

Précisons, puisqu'on essaie de créer à cet égard des confusions, qu'il ne peut pas s'agir de prendre pour base les salaires d'avant-guerre et de les convertir en francs-papier. Les organisations confédérées ont déjà déclaré que les rémunérations de 1914 ne peuvent plus répondre aux conditions nouvelles d'existence parce qu'elles étaient trop basses, et aussi parce qu'il ne peut pas être question pour nous de renoncer à des améliorations nouvelles. **Mais, de plus, il faut bien se rendre compte que les salaires d'avant-guerre ne correspondent plus aux prix actuels. Un calcul, vérifié par toutes les expériences acquises, montre qu'en réalité,**

ils entraîneraient une réduction d'à peu près un tiers des ressources réelles dont dispose le travailleur.

La Confédération Générale du Travail a toujours proclamé que la seule solution à donner aux problèmes financiers actuels doit être cherchée dans la stabilisation du franc.

Or, la stabilisation est possible. Il suffit, pour cela, de la vouloir fermement.

Qu'on ne se laisse pas arrêter par des dissertations théoriques qui prouvent peut-être l'ingéniosité des économistes, mais ne résistent pas à l'examen. L'expérience des pays qui ont eu des monnaies fortement dépréciées est là pour montrer la possibilité de cette stabilisation, et pour prouver qu'elle peut être réalisée à n'importe quel stade de dépréciation.

Au reste, il ne s'agit pas de dire qu'on stabilisera le franc quand la livre sterling sera à tel ou tel taux : *il faut le stabiliser sans retard, car le taux de la livre ou du dollar n'a rien à faire en la circonstance ; quel qu'il soit, les conséquences seront les mêmes.*

On dira que la stabilisation entraînera de sérieux inconvénients, qu'elle provoquera au moins une période transitoire de crise qui pèsera sur la classe ouvrière.

C'est exact. Prétendre le contraire serait faire de la démagogie, à laquelle la C. G. T. refuse de se livrer, contre laquelle elle met en garde ses organisations.

Dans tous les pays où il a fallu se livrer à une restauration monétaire, il y a eu crise des prix et crise de l'activité industrielle.

Mais il est fatal que, de toutes manières, cette crise se produise. La prospérité apparente que provoque la dépréciation du franc ne peut être maintenue.

De deux choses l'une : la stabilisation du franc, ou le glissement vers la catastrophe.

Dans le premier cas, ce sera la crise de déflation sans aucun doute.

Mais dans le second, ce sera d'abord la catastrophe avec les effets néfastes pour la classe ouvrière qu'on a connus dans d'autres pays, sans pour cela éviter finalement la crise de redressement. On aura abouti à accumuler des ruines qui pèseront longtemps et lourdement sur les salaires, mais on se sera refusé la possibilité de diminuer le plus possible, par une action méthodique et clairvoyante, les inconvénients de la période de transition. On se sera mis dans une situation telle que cette action sera infiniment plus difficile, sinon impossible.

Dans ces conditions, le choix des organisations ouvrières doit être fait.

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL.

Pour la Stabilisation

Les délégués au Comité Général de l'Union Locale des Syndicats Confédérés de Nantes réunis le 16 mars 1926, à la Bourse du Travail, Après avoir entendu le Camarade Péneau, secrétaire de l'U. D., sur l'action préconisée par la C. G. T. en vue de la stabilisation du franc ; ont voté l'ordre du jour ci-dessous :

Considérant que la situation financière appelle une action énergique seule capable d'éviter une catastrophe monétaire et ses conséquences néfastes pour le pays et douloureuses pour la classe ouvrière ;

Rappellent les principes affirmés dans les manifestes de la C. G. T. ;

Demandent la stabilisation immédiate de la monnaie sans laquelle les projets et mesures actuellement proposés seront illusoires et par surcroît extrêmement dangereux ;

Demande en outre que des mesures soient mises à l'étude, avec le concours des organisations ouvrières, en vue d'atténuer le plus possible, au cours de la période transitoire qui suivra la stabilisation, la crise des prix et du chômage qui pourrait se produire ;

Avertis des manœuvres déjà amorcées par les employeurs, s'élèvent d'avance contre toutes les tentatives qui pourraient être faites en vue de diminuer les conditions de travail et d'existence des salariés, affirmant que ceux-ci ne toléreront point de faire les frais d'une situation provoquée par un égoïsme et une imprévoyance souvent dénoncée par eux et auxquels ils n'ont eu aucune part.

« Approuvent et félicitent la C. G. T. de sa courageuse initiative et lui font confiance pour la campagne commencée à cet effet. »

Pour le C. G. :

Le Secrétaire, R. ROCHET.

NOS FÊTES

Le Syndicat des Ouvriers Camionneurs donnera son **GRAND CONCERT-BAL** suivi d'une **Tombola**, le **Dimanche 28 Mars**, à 14 heures, dans la Salle des Fêtes de la Bourse du Travail, avec le concours des Artistes du **Théâtre de la Jeunesse du Travail**.

Sans commettre d'indiscrétion, nous pouvons dire que rien n'a été négligé par les organisateurs pour que cette Fête de famille laisse un bon souvenir et soit de nature à satisfaire même les plus exigeants.

Qu'on se le dise.

Le haut patronat contre la loi de 8 heures

Il est des gens qui ont la naïveté de croire que la crise financière actuelle est due aux dépenses fantastiques engagées pendant la guerre, à la gabegie formidable qui a régné alors dans l'Administration militaire et enfin au manque de courage de nos parlementaires qui se refusent à édicter de rigoureuses mesures de salut public.

Nos profiteurs de guerre et autres ploutocrates sont évidemment d'un autre avis ; mais dans la crainte de voir un jour la colère populaire s'en prendre à leurs privilèges ils essaient de donner le change à l'opinion publique.

Selon eux, le grand coupable est la loi de 8 heures, et l'abrogation de cette loi suffirait, disent-ils, à rétablir les finances de notre pays.

Un "distingué" sénateur de la Loire-Inférieure, le noble marquis De Dion, vient de jouer sa partie dans ce concert... patriotique. Lui, ou son secrétaire, n'est-ce pas ? car si on peut, sans être très ferré en mécanique, devenir, grâce à un nom reluisant, un gros fabricant d'automobiles, on n'est pas toujours capable de rédiger discours ou rapports.

Donc notre talentueux représentant a trouvé ceci :

Actuellement 6 millions et demi de travailleurs (M. le marquis les a comptés !) bénéficient de la loi de 8 heures. Si chacun travaillait deux heures de plus chaque jour, cela ferait gagner 13 millions d'heures par jour, 78 millions par semaine, plus de 4 milliards d'heures par an ! A 2 francs l'heure (M. le marquis est généreux !) cela fait plus de 8 milliards de francs par an. Et comme la loi est appliquée (!) depuis 6 ans, voilà près de 50 milliards perdus).

M. de Dion a manqué sa vocation ; il eût fait un excellent humoriste. Ce gros industriel semble ignorer que le rendement d'un ouvrier n'est pas proportionnel à la durée de la journée de travail, et que même, dans les usines agencées d'une façon moderne, les 8 heures actuelles produisent autant que les 10 d'autrefois. D'ailleurs, si M. le marquis disait vrai, le rétablissement de la journée de 10 heures engendrerait un énorme chômage.

Je m'étonne aussi de voir notre brillant sénateur s'arrêter à moitié chemin. En imposant à la classe ouvrière la journée de 15 heures, sans repos hebdomadaire, considérée comme normale au bon temps du roi Louis Philippe, on gagnerait 45 millions d'heures par jour, 15 milliards d'heures par an, soit un bénéfice de 30 milliards de francs.

En dix ans, notre dette publique se serait volatilisée, grâce à M. de Dion. Quel homme tout de même que ce marquis ! Mais, au fait, pourrait-on demander à ce financier génial, combien d'heures il a travaillé depuis qu'il est au monde ? Bien qu'il ne soit plus de première jeunesse, je doute que cela fasse beaucoup de journées, même de 8 heures.

Un autre "grand industriel parisien", M. Jules Richard, dans une brochure récente, renchérit encore sur le marquis de Dion. Lui estime que 8 millions de travailleurs (accordez vos statistiques, Messieurs !) perdent deux heures par jour, d'où une perte annuelle de 10 milliards, donc 60 milliards de francs depuis 1919. Il ajoute :

« Il n'est pas possible que l'ouvrier français, intelligent en général, ne se rende pas compte qu'en travaillant 8 heures il consomme plus qu'il ne produit et que cet état de choses ne peut durer et conduit tout droit à la révolution... »

« La maladie dont nous souffrons depuis 1919 est un manque à la production. Il est indifférent en effet de payer à l'ouvrier un salaire très élevé si sa production est en rapport. Mais supprimer 2 heures de travail par jour à tous les ouvriers sans exception, c'est faire tomber la production générale d'un pays et l'amener à la ruine. »

« Messieurs les ouvriers, on vous demande aujourd'hui d'abandonner la journée de 8 heures et de retravailler comme avant la guerre, c'est-à-dire 10 heures par jour. Cela seul fera baisser le prix de la vie et remonter le franc. »

M. Richard précise plus loin que ces deux heures supplémentaires n'entraîneraient aucune augmentation de salaire. Les patrons n'en auraient cependant pas tout le profit, car ils seraient tenus d'en verser le montant à la caisse d'amortissement...

Il faut vraiment un formidable toupet à ce M. Richard pour oser présenter à la classe ouvrière un pareil projet.

Même en acceptant les prémisses pourtant plus que contestables de ce grand patron, on voit clairement le piège tendu à la bonne foi du prolétariat. Chaque ouvrier fournirait à la caisse d'amortissement une cotisation de :

$2 \text{ fr.} \times 2 \times 300 = 1.200 \text{ francs par an}$ (et le salaire horaire de 2 francs ne correspond pas à la réalité), tandis que le patron, non seulement ne ferait aucun versement personnel, mais encore encaisserait le bénéfice réalisé sur le travail de ses salariés.

M. Richard ferait mieux de s'adresser à ceux de sa classe, à toute cette bande d'oisifs et de noceurs qui composent le "grand monde", car si un ouvrier qui travaille 8 heures consomme plus qu'il ne produit, qui donc nourrit ces parasites ?

Il faut dénoncer avec une inlassable ténacité toutes les attaques ouvertes et sournoises du haut patronat contre la loi de 8 heures. Elles ont pour but de ruiner une grande œuvre sociale, mais aussi, ne l'oublions pas, de troubler l'opinion publique pour mieux masquer les vrais responsables de la terrible crise financière où nous nous débattons.

F. GUILLOUX.

Pour la sécurité des Dockers

De plus en plus la nécessité de délégués à la sécurité dans les Ports se fait sentir ; les accidents graves deviennent de plus en plus fréquents et les grosses Compagnies d'Assurances, au lieu de poursuivre les ouvriers coupables seulement de profiter de la loi de 1898, feraient mieux de rechercher les causes d'accidents et cela d'accord avec les syndicats ouvriers, qui se feront un plaisir et un devoir de leur signaler le mauvais état du matériel, ainsi que des engins mis à leur disposition pour le travail.

C'est pourquoi le Syndicat des Ouvriers du Port est décidé à agir énergiquement sur cette question, à signaler sans exception les personnes responsables, le matériel défectueux et les engins en mauvais état et à boycotter vigoureusement les moyens de manutentions meurtriers.

Ce sont d'abord les cabestans ; nombreux sont nos camarades qui, estropiés pour la vie, jambes coupées ou affreusement mutilées, après avoir été serrés par les cables de cabestans et cela parce que les cables étaient reliés avec des nœuds mal coupés laissant les cables s'enrouler sans avoir aucun moyen de les arrêter ; une autre cause d'accidents, ce sont les poupées de cabestans qui, depuis près de dix ans en service, n'ont jamais été renouvelées, certaines n'ayant plus que quelques millimètres d'épaisseur peuvent également entraîner de graves accidents.

On se demande si demain la Société d'exploitation n'aura pas encore une fois la responsabilité d'un grave accident ou peut-être d'une mort.

Un accident analogue s'est produit à Calais où un camarade docker de ce Port a été complètement décapité.

Qu'on recharge au plus tôt ces poupées de cabestans ou si non, nous proposerons de ne plus travailler avec ces engins. C'est ce qui s'est produit à Calais après l'accident dont nous parlons plus haut.

Il faut aussi munir les cables des grues d'émérillons pour empêcher le mouvement giratoire de ces cables car, en tournant avec la charge, cela peut occasionner de graves accidents, surtout au déchargement des briquettes, où plusieurs dockers nantais ont été victimes d'accidents mortels.

Il faut supprimer aussi les plateaux à chaînes pour décharger les briquettes.

Ces plateaux qui sont sans rebord sont trop dangereux ; à la moindre secousse, au moindre mouvement, les briquettes sont rejetées hors du plateau et c'est un hasard dans ce cas si les ouvriers ne sont pas touchés.

Il y a encore beaucoup de choses à signaler et nous demandons à nos camarades de nous informer, chaque fois qu'ils verront quelque chose, de s'entourer de renseignements nécessaires et de nous faire parvenir un rapport au syndicat des dockers.

GUILLEMET.

A LA CAMPAGNE

Vestiges

Mon ami, le père Pierre habite une petite commune dans le pays des comtes et des marquis, "comte" pour rire et marquis de marque récente, S. G. D. G... Brave ouvrier de la terre marâtre, il ne connaît d'autre prose que celle des amis du "Nouveau Siècle", c'est sans doute pourquoi il est si... "vieux siècle" ; la vie n'est-elle pas, dit-on, un éternel recommencement ?

L'autre jour, je passais devant sa ferme comme il liait ses bœufs, et, inévitablement, nous commentâmes le bulletin météorologique : « Beau temps, hé ! — Oui, c'est pas un malheur ! En est-y pas tombé assez, de l'eau ? Les guérets sont "enfondus" ! Nous serons en retard pour les labours. — Surtout, lui répondis-je, que votre ferme est assez grande. — Oh ! moi je n'ai que trente "journaux" mais le FIEF est bien plus grand.

LE FIEF !!

Cent cinquante ans après la Grande Révolution, le paysan de nos campagnes parle encore avec l'esprit de l'an 1.000 ! Ses yeux s'ouvriraient-ils ? Syndicalistes, aidons-le à voir.

RURAL.

Au seuil de la catastrophe

Travailleurs, avec la C. G. T., réclamons la stabilisation du franc

Dans un manifeste retentissant, commenté par toute la presse et dont nous publions en 1^{re} page les parties essentielles, la C. G. T., il y a quelques semaines, attirait l'attention des travailleurs sur la gravité de la situation financière et les invitait à réclamer avec elle la stabilisation du franc.

Les travailleurs, en effet, doivent être avertis de la menace suspendue sur leur tête.

Ou bien on stabilisera le franc sans retard, ou bien ce sera la catastrophe monétaire avec ses redoutables conséquences.

Ce que serait la catastrophe

Le franc vaut à l'heure actuelle 19 centimes. Qu'une nouvelle émission de billets de banque devienne nécessaire, il tombera à 15, puis à 12, puis à 10 centimes et sa chute ne s'arrêtera plus.

Et alors, que se produira-t-il ? Ce qui s'est produit en Autriche, en Allemagne, en Pologne.

Les prix de toutes les denrées monteront à mesure que le franc baissera. Bientôt la baisse de la monnaie et la hausse des denrées se précipiteront.

On a vu en Allemagne par exemple les moindres objets atteindre des prix fantastiques et les ouvriers jongler avec des millions... de markspapiers.

Les salaires, quel que soit le mode de paiement envisagé, ne pouvaient suivre que de très loin les denrées dans leur montée vertigineuse.

On en était venu à payer les ouvriers toutes les demi-heures pour leur permettre de se précipiter chez le boulanger, chez le boucher, chez le charcutier avant que la marchandise ait augmenté.

On a vu les denrées quintupler dans la même journée.

Aussi la misère des travailleurs était-elle effroyable.

Voulons-nous à notre tour connaître cette misère ? Sinon réclamez énergiquement la stabilisation du franc.

La stabilisation est possible

Elle peut même se faire immédiatement.

L'Allemagne, l'Autriche et la Pologne ont stabilisé leur monnaie après avoir subi la catastrophe.

L'Angleterre, la Tchéco-Slovaquie, la Belgique n'ont pas attendu l'écroulement financier pour assainir la leur.

La France peut en faire autant. Elle dispose pour cela des moyens et des ressources nécessaires.

Qu'attend-on pour agir ?

Les conséquences de la stabilisation

D'accord avec la C. G. T. nous devons dire toute la vérité aux travailleurs.

La stabilisation ne se fera pas sans provoquer des conséquences fâcheuses qui, du reste, ne sont en rien comparables à celles que nous venons d'évoquer.

Elle provoquera une hausse des prix et une crise de chômage.

La hausse des prix

Malgré leur excessive cherté, les denrées ne sont pas à l'heure actuelle, en rapport avec le cours du change.

Quand le franc sera stabilisé les prix s'élèveront aux cours mondiaux MAIS ILS RESTERONT STATIONNAIRES COMME AVANT LA GUERRE.

Pendant la période de hausse, ce sera le rôle du Gouvernement de ralentir la montée des prix. De leur côté **les travailleurs, s'ils savent se grouper puissamment dans les syndicats, sauront mettre leurs salaires au niveau du coût de la vie.**

Ensuite c'en sera fini de cette course perpétuelle à la hausse que nous subissons depuis la guerre.

Nous connaissons de nouveau la stabilité et la sécurité du lendemain.

La crise de chômage

Notre industrie connaît en ce moment une prospérité factice. Elle vend beaucoup à l'étranger parce qu'en raison de la chute du franc, le prix de revient se trouve abaissé.

Lorsque le franc sera stabilisé il n'en sera plus de même et la concurrence étrangère recommencera à se faire sentir. **ce qui amènera fatalement un ralentissement dans la production et une crise de chômage.**

Cette crise est d'ailleurs inévitable de toute façon. Voyez l'Allemagne avec ses trois millions de chômeurs.

Mais, en France, la crise sera atténuée par suite de la présence de la main-d'œuvre étrangère. L'expérience prouve, en effet, qu'en période de crise un grand nombre d'ouvriers étrangers retournent d'eux-mêmes dans leur pays ou s'en vont chercher du travail là où l'on manque de bras.

D'ailleurs si nos syndicats sont assez puissants, ils obligeront les Pouvoirs Publics à prendre à prendre des mesures pour remédier au chômage par exemple en organisant des entreprises de travaux publics pour mettre en valeur les ressources du pays.

Conclusion

Ainsi que les travailleurs ont pu le voir par ce qui précède nous sommes en présence de deux alternatives : **ou la catastrophe, ou la stabilisation.**

Entre deux maux, il faut choisir le moindre.

Seuls peuvent désirer la continuation de l'état de choses actuels : 1° les requins de la finance et la nuée des mercantis dont la fortune est faite de la détresse générale ;

2° Les démagogues d'extrême-droite ou d'extrême-gauche qui comptent mettre à profit les troubles que la catastrophe ne manquerait pas de provoquer pour se hisser au pouvoir et établir leur dictature sur le prolétariat.

Mais tous les travailleurs sérieux se dresseront avec la C. G. T. pour réclamer impérieusement la stabilisation qui mettra fin à l'incertitude dans laquelle nous nous débattons depuis des années.

Dans les plates-bandes moscoutaires

Vieillesse prématurée

Pauvre C. G. T. communiste ! quel funeste sort que le sien !

Quatre ans à peine et déjà, toute vieille et décatie, elle ressemble étrangement à un vieux chaland tout décliné que traîne à grand-peine un vieux taco poussif.

Pourquoi aussi s'est-elle mise à la remorque de ce pauvre parti bolcheviste qui, au dire d'un de ses dirigeants en vue et qui s'y connaît « n'est déjà plus qu'un ramassis de pauvres diables en grosse majorité racolés récemment, fanatisés et trompés ; et aussi de petits messieurs qui traînent leur insuffisance dans les cellules, espérant bien qu'un jour viendra où les borgnes régneront sur les aveugles. »

La C. G. T. au contraire qui a toujours pensé qu'elle était assez grande pour se conduire toute seule, se porte comme un charme.

C'est que, voyez-vous il y a des tuteurs encombrants... et compromettants.

**" Tu brûleras ce que tu as adoré
Tu adoreras ce que tu as brûlé "**

Pourtant nos unitaire-scissionnistes n'ont rien ménagé pour attirer les gogos.

Ils n'ont épargné ni les cabrioles ni les pirouettes.

Lorsqu'avant la scission, ils nous combattaient avec véhémence, on pouvait les entendre clamer à tous les échos :

Que la journée de 8 heures était un cadeau gouvernemental fait pour nous endormir et une foutaise.

Aujourd'hui pour retenir leurs troupes qui f... le camp ils proclament :

Que la journée de 8 heures est une précieuse conquête que les travailleurs doivent défendre au prix des plus grands sacrifices.

Il y a cinq ans ils considéraient :

Les augmentations de salaires comme de la blague et prétendaient que la Révolution sortirait de l'excès de misère.

Aujourd'hui ils placent la question des salaires au premier rang de leurs préoccupations et renchérissent toujours sur les revendications de nos syndicats. Quand nous réclamons 8 sous d'augmentation ils en demandent 16. Si nous en demandions 16, ils en réclameraient 32.

Jadis ils étaient contre toutes les formes de ce qu'ils appelaient la " collaboration de classes ".

Ils ne voulaient entendre parler ni de commissions paritaires, ni de démarches dans les ministères.

Aujourd'hui ils ne sortent plus des antichambres ministérielles ; ils font toutes sortes de platitudes pour être reçus par les préfets, ils présentent des candidats aux Conseils de Prud'hommes et réclament leur place dans les Commissions mixtes. Et tout cela s'appelle pour eux maintenant de la " lutte de classes ".

Ils étaient contre la rééligibilité des fonctionnaires syndicaux et n'avaient pas de mots assez durs pour ceux qu'ils appelaient les ronds-de-cuir, les parasites du syndicalisme.

Maintenant qu'ils se sont hissés à la tête des syndicats unitaires ils ne veulent plus en partir et deviennent de chauds partisans de la rééligibilité.

La Foire sur la place

Mais il y a mieux. Nos adversaires, après avoir déclaré à qui voulait les entendre que le programme de la C. G. T. ne valait pas un clou, ne trouvent rien de mieux que le reprendre à leur compte en le défigurant bien entendu.

Oh ! ils ne se fatiguent guère les ménages pour élaborer un programme. Ils se contentent de prendre le nôtre en y ajoutant pas mal de démagogie et de surenchère.

Il y a un an à peine ils ne voulaient pas entendre parler des *Assurances Sociales*.

Mais voilà que, grâce à la persévérance de la C. G. T., cette grande réforme est sur le point d'aboutir.

Nos moscoutaires ne trouvent rien de mieux que de s'en attribuer le mérite.

« Il ne faut plus qu'on puisse nous accuser d'être adversaires des *Assurances Sociales*, disait récemment un de leurs chefs, non seulement nous en sommes partisans mais nous voulons qu'elles soient entièrement à la charge de l'État et qu'on supprime à la fois le versement patronal et le versement ouvrier.

C'est très simple comme on le voit.

Or, nos démagogues savent aussi bien que nous que tout le projet repose sur les cotisations patronales et ouvrières. *Supprimez ces versements et toute la réforme s'écroule.*

Fort heureusement l'opinion de la C. G. T. U. en la circonstance, compte à peu près autant que celle du Zouave qui garde le pont de l'Alma. Personne ne la prend au sérieux... pas même ceux qui l'expriment.

Vraiment ces gens-là prennent les travailleurs pour plus bêtes qu'ils ne le sont.

Ils font penser à ces bonimenteurs de foire qui parquent sur l'estrade et promettent monts et

merveilles aux badauds qui les écoutent. Mais lorsque ceux-ci sont entrés dans la baraque ils s'aperçoivent qu'on s'est moqué d'eux et jurent leurs grands dieux qu'on ne les y reprendra plus.

DIOGÈNE.

CHŒURS POPULAIRES

Les Chœurs Populaires, dont la création a été décidée récemment par le Conseil Municipal, ont pour but de faire entendre gratuitement à tous, pendant la belle saison, les belles œuvres musicales dont l'audition ne saurait rester réservée aux privilégiés de la fortune.

En apportant leur concours à cette organisation, les ouvriers, les employés, ainsi que leurs femmes et leurs jeunes filles, trouveront une distraction saine et agréable, tout en aidant à la diffusion, dans le peuple, de l'Art Musical.

Cet appel s'adresse à tous et à toutes. Il n'est aucunement besoin d'avoir une voix exceptionnelle ou de posséder des connaissances en solfège. Il ne sera demandé que de la bonne volonté, de l'assiduité aux répétitions et une bonne tenue. Les répétitions auront lieu le lundi et le mercredi, de 20 heures à 21 h. 30 pour les dames et de 20 h. 30 à 22 heures pour les hommes. La date du début des répétitions sera indiquée aux adhérents par convocation personnelle.

La Bourse du Travail se fera un plaisir de transmettre les adhésions qui lui seraient adressées au Chef de la Musique Municipale, Office de Placement, 1, rue de l'Ecluse, auquel on peut également s'adresser directement.

Le Chef de Musique :
LARRIEU.

COMMUNIQUÉ.

A travers les Corporations DANS LE BATIMENT

Les Syndicats Confédérés du Bâtiment ont dénoncé leur contrat, ils en préparent un nouveau répondant aux exigences du moment, mais qui doit aussi garantir les travailleurs de cette industrie contre les fluctuations du coût de la vie.

Pour atteindre ce but, il faudra des organisations fortes, il faut que les travailleurs du Bâtiment comprennent qu'il ne suffit pas d'élaborer un projet de contrat, de stipuler que le salaire devra être de X... ou Y..., mais qu'il faudra surtout pouvoir l'imposer et il ne pourra l'être qu'autant que tous : Maçons, Couvreur, Charpentiers, Menuisiers, Plâtriers, Tailleurs de Pierres, Terrassiers et Manœuvres du Bâtiment seront groupés dans leur syndicat respectif réunis au sein de l'Union des Syndicats Confédérés du Bâtiment.

C'est en vue du regroupement des forces syndicales qu'une série de réunions de quartiers a eu lieu dernièrement, avec le concours des camarades Péneau et Masson ; c'est pour continuer cette action que d'autres réunions sont prévues.

Certes, nous ne nous faisons pas d'illusion, nous savons que les camarades sont lents à s'émeouvoir, cependant la situation des travailleurs en général et du Bâtiment en particulier qui n'est pas enviable, sera bien pire demain.

Aussi nous leur disons : **n'attendez pas qu'il soit trop tard, si vous voulez obtenir un contrat de travail qui corresponde à vos besoins.**

Rejoignez le Syndicat Confédéré de votre profession.

R.

Le Gérant : R. ROCHET.



IMP. OUVRIÈRE, 26 BIS, RUE SCRIBE, NANTES

ASSURANCE OUVRIÈRE

Contre l'Incendie

Fondée à Nantes en 1900

Siège Social à PARIS

3, Boulevard Beaumarchais

Situation de la Société au 31 Octobre 1925

Capitaux assurés	1.250 Millions de Francs
Portefeuille de cotisations à recevoir	3.500.000 Francs
Réserves et provisions diverses	330.000 Francs
Sociétaires	39.000.

L'Assurance Ouvrière est administrée et contrôlée par des Organisations Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.

Pour tous Renseignements :

S'adresser ou écrire au **Camarade PÉNEAU**, à la Bourse du Travail, à Nantes
CORRESPONDANT RÉGIONAL

Impressions en tous Genres

IMPRIMERIE OUVRIÈRE

26 bis, Rue Scribe et 1, Rue Lekain

ORGANISATIONS OUVRIÈRES :

Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS

UNION des COOPÉRATEURS de la LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 25, Boulevard Victor Hugo - Nantes

CONTRE LA VIE CHÈRE

1.500 Paires de Chaussures

FABRICATION SOIGNÉE

Vendues à 50% au-dessous de leur valeur

Voulant faire profiter les Coopérateurs ainsi que les travailleurs syndiqués, d'une bonne occasion, nous les informons que le **SAMEDI 27 MARS**, au Siège Social, 25, Boulevard Victor-Hugo, il sera vendu environ 1.500 paires de chaussures, de très bonne qualité, pour hommes, dames, garçonnets, fillettes et enfants à 50% au-dessous des prix actuels.

Aperçu des Prix :

Chaussures hommes, box calf, noires et jaunes	40 et 45 fr.
— femmes, box calf, chevreau noir et jaune	30 et 35 —
— vernies Louis-XV	35 et 40 —
— enfants et fillettes	20 et 30 —

Cette vente se fera de 14 à 18 heures

Ménagères — Les Chaussures sont à des prix inabordables, profitez de cette occasion.